Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260129-2026_C_02-DE

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° : 2026-C-02 **Séance du 29 janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier, le Conseil communautaire s'est réuni à la salle Serge Gas à Pleine-Fougères, sous la Présidence de Denis RAPINEL, Président de la Communauté de communes.

Etaient présents : DOLBOIS Jérôme - GREGOIRE Charlotte - MABILE Marie-Odile (Dol de Bretagne) - THEBAULT Louis - PIGEON Sylvie - BRUNE Didier - TRECAN Marilyne (Pleine-Fougères) - COMMEREUC Sylvie - BOURDAIS Olivier - LEBRET Gilles (Baguer-Morvan) - DUGUEPEROUX Sylvie - GUILLOUX David - MASSON Eliane (Baguer-Pican) - DAVY André (Broualan) - RAME PRUNAUX Sylvie (Epiniac) – TAILLEBOIS Jean-Michel (Cherrueix) - FAUVEL Christine – VIGOUR David (La Boussac) - ROBINARD Didier (Mont-Dol) – MAINSARD François (Roz-Landrieux) - FAMBON Christophe - HENRI Marie-Jeanne (Roz-sur-Couesnon) - GOBICHON Jean-François (Saint-Broladre) – BATHELLIER Nicolas (Sains) - LEPORT Louis (Saint-Marcan) - CHAPDELAINE Rémi (Sougéal) - BOURDIN Elisabeth (Trans La Forêt) - DUFEU Gérard (Vieux-Viel) - BARATAUD Clarisse - VETTIER Arnaud (Le Vivier-sur-Mer)

Absents excusés : DESPRES Jean-Louis (procuration à RAME-PRUNAUX Sylvie) - HERY Jean-Pierre (procuration à THEBAULT Louis – suppléant indisponible) - LEJANVRE Jeanine (suppléée par BOURDIN Elisabeth) - BEREST Audrey (procuration à TAILLEBOIS Jean-Michel) - COADIC Xavier - LEVERGNEUX Julien - SOLIER Marie-Elisabeth - CAILLET Marie-José - JOUQUAN Odile - COLUSSI Delphine - CHEREL Stéphanie

Secrétaire de séance : **Arnaud VETTIER**

Convocation en date du 20 janvier 2026

Pôle Aménagement et Développement - Service Aménagement et Cadre de vie - Contrat Départemental de Solidarité Territoriale - Volet investissement - Programmation 2025 / 7.1 Décisions budgétaires

VU la délibération n°2023-C-104 en date du 20 juillet 2023 approuvant le conventionnement avec le Département et la programmation initiale de l'enveloppe Investissement, dite 2023,
VU le courrier du Département en date du 28 juillet 2022 informant la Communauté de communes de la reconduction d'un nouveau Contrat Départemental de Solidarité Territoriale sur la période 2023-2028 comprenant deux enveloppes, l'une dédiée à l'Investissement de 3 635 525 € et l'autre dédiée au Fonctionnement de 486 000 €,
VU la délibération n°2023-C-148 en date du 14 décembre 2023 portant approbation de la Convention-cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028,
VU la délibération n°2024-C-92 en date du 23 mai 2024 relative à la programmation initiale de l'enveloppe de fonctionnement 2024,
VU la délibération n°2024-C-106 en date du 18 juillet 2024 portant ajout à la programmation initiale de la répartition de l'enveloppe de fonctionnement 2024,
VU la délibération n°2024-C-107 en date du 18 juillet 2024 portant modification de la programmation de l'enveloppe d'investissement 2023 et adoption de la programmation de l'enveloppement Investissement 2024,

CONSIDERANT qu'au regard des difficultés financières du Département, le Conseil Départemental a acté en mars 2025 la suspension des aides dédiées au fonctionnement au titre de l'année 2025 a minima, ainsi que l'instauration d'un seuil d'usage de l'enveloppe d'investissement à hauteur de 70% de celle-ci, ainsi que la suspension de l'usage de l'enveloppe de bonification dédiée à l'investissement,
CONSIDERANT que la répartition de l'enveloppe territoriale au titre de l'Investissement dite « 2023 », mobilise de 1 164 871,43 € pour 5 projets, celle dite de « 2024 » répartissant une enveloppe de 387 631,84 € pour 4 autres projets,

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260129-2026_C_02-DE

CONSIDERANT que, depuis, le projet de « Création de 6 itinéraires cyclables en jalonnement » porté par la Communauté de communes a été affiné et que les résultats des ouvertures des plis viennent réduire de 25 931,56 € le besoin en financement de l'opération validée lors de la programmation 2024,
CONSIDERANT que les membres du Comité de pilotage du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale réuni le 12 décembre 2025 ont pris acte du nouveau besoin en financement de l'opération « Création de 6 itinéraires cyclables en jalonnement » porté par la Communauté de communes, actualisant le montant total mobilisé au titre de 2023 et 2024 à hauteur de 1 403 209,53 € tel que précisé ci-dessous :

	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant attribué
Programmation 2023	Extension du cinéma (3ème salle)	Association CINE-DOL	**109 600,00 €**
	Rénovation énergétique et réorganisation du complexe sportif Jean Gallon	PLEINE-FOUGERES	**400 000,00 €**
	Centre d'hébergements sportifs	Association CRNCV - Centre Ressources National de Char à Voile	**186 250,00 €**
	Création d'un terrain synthétique et ses abords	BAGUER-MORVAN	**296 659,25 €**
	Voie douce le long de la voie de contournement reliant la RD8 au chemin du Héron qui rejoint la RD119	BAGUER-MORVAN	**49 000,00 €**
	TOTAL Programmation d'investissement dite « 2023 »		**1 041 509,25 €**
Programmation 2024	Faire de notre salle commune une interface de convivialité entre notre voisinage et le territoire	SCICI L'Ôôôberge à Dol-de-Bretagne *(habitat participatif)*	**12 000,00 €**
	Maison d'Assistantes Maternelles de 12 places	ROZ-SUR-COUESNON	**199 781,84 €**
	Extension du siège communautaire (PAE et DRE)	Communauté de communes	**143 850,00 €**
	Schéma Directeur Cyclable – Création de 6 itinéraires cyclables en jalonnement	Communauté de communes	~~32 000,00 €~~ **6 068,44 €**
	TOTAL Programmation dite « 2024 »		~~387 631,84 €~~ **361 700,28 €**
	TOTAL des Programmations 2023 et 2024		~~1 429 141,09 €~~ **1 403 209,53 €**

CONSIDERANT par ailleurs qu'au titre de l'enveloppe « Bonification » du Volet Investissement, d'un montant total initial de 363 552,50 €, sa consommation est arrêtée à la somme de 245 000 €, les auditions organisées en 2024 par le Département ayant permis à deux autres porteurs de projets de bénéficier d'une dotation complémentaire, à savoir :

- La Maison d'Assistantes Maternelles de 12 places portée par la Commune de Roz-sur-Couesnon,
- L'extension du cinéma (3ème salle) portée par l'Association Ciné Dol,

	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage (MO)	Enveloppe « Bonification »
Auditions 2023	Centre d'hébergements sportifs	Association CRNCV - Centre Ressources National de Char à Voile	20 000,00 €
	Rénovation énergétique et réorganisation du complexe sportif Jean Gallon	PLEINE-FOUGERES	45 000,00 €
Auditions 2024	**Maison d'Assistantes Maternelles de 12 places**	**ROZ-SUR-COUESNON**	**80 000,00 €**
	Extension du cinéma (3ème salle)	**Association Ciné Dol**	**100 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260129-2026_C_02-DE

CONSIDERANT qu'au vu de la consommation de 1 403 209,53 € au titre des programmations 2023 et 2024, et du plafonnement de l'enveloppe Investissement à 70% (soit une consommation maximale de 2 380 261,09 € au lieu de 3 271 972,50 € initialement prévue au contrat), la programmation 2025 doit permettre la consommation du reliquat de 977 051,56 €,
CONSIDERANT qu'après sollicitation des acteurs locaux et analyse de leur éligibilité au Contrat Départemental de Solidarité Territorial, les membres du Comité de pilotage réunis le 12 décembre 2025 proposent de retenir au titre de la programmation 2025 une liste de 12 dossiers présentant un avancement suffisant, tel que présenté ci-dessous :

Intitulé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant HT de l'action	Montant sollicité MO	Montant validé en comité en pilotage	Taux
Renforcer la capacité d'accueil du Pôle d'Echange multimodale/Gare de Dol de Bretagne	CCPDBSM	127 129,00 €	50 851,60 €	50 851,60 €	40%
Jalonnement des itinéraires cyclables programmés en 2025 (Baguer-Pican/Sains, Baguer-Pican/St-Broladre, Baguer-Morvan/chemin des Evêques)	CCPDBSM	37 000,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €	40%
Création d'une aire de covoiturage à Mont-Dol	CCPDBSM	270 000,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €	50%
Etude ferroviaire : étude d'opportunité d'un cabotage ferroviaire entre les noeuds ferroviaires de Dol-de-Bretagne et de Folligny	CCPDBSM	61 037,50 €	24 415,00 €	15 259,38 €	25%
Voie vélo piétons du centre bourg vers la voie verte et la Chapelle Sainte-Anne en St-Broladre HORS zone agglomérée	CCPDBSM	228 000,00 €	91 200,00 €	91 200,00 €	40%
Rénovation de la scénographie de la Maison des Produits du terroir et de la Gastronomie	CCPDBSM	172 850,00 €	43 212,50 €	43 212,50 €	25%
Restauration du Moulin de la Saline et de son annexe, situés aux abords de la Maison des Produits du Terroir et de la Gastronomie à Cherrueix	CCPDBSM	391 102,40 €	97 775,60 €	97 775,60 €	25%
Création d'une aire de camping-car	SAINT-BROLADRE	480 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	25%
Aménagement de cheminements doux rue de la Belle étoile - école privée	DOL-DE-BRETAGNE	262 395,00 €	131 197,00 €	65 598,75 €	25%
Aménagement de cheminements doux rue de la Porte St-Michel et partie de la rue Chateaubriand - école Louise Michel	DOL-DE-BRETAGNE	507 073,00 €	231 790,33 €	126 768,25 €	25%
Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal sur le site de la gare	PLEINE-FOUGERES	580 420,00 €	150 000,00 €	136 865,48 €	24%
Voie vélo piétons du centre bourg vers la voie verte EN zone agglomérée	SAINT-BROLADRE	199 300,00 €	79 720,00 €	79 720,00 €	40%
			TOTAL	977 051,56 €	

VU l'avis de la Conférence des Maires en date du 16 septembre 2025,
VU l'avis du Comité de pilotage du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale réuni le 12 décembre 2025,
VU l'avis favorable du Bureau en date du 20 janvier 2026,
VU l'avis de la Conférence des Maires en date du 27 janvier 2026,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président délégué à l'Aménagement du territoire, au Cadre de vie et au Développement touristique,

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260129-2026_C_02-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
DECIDE

- **DE PRENDRE ACTE** de ces informations,
- **D'ACTUALISER** la liste des projets retenus au titre de la programmation 2024 pour un montant total de 361 700,28 € tel que ci-avant exposée,
- **D'INSCRIRE** les 12 projets présentés ci-dessus dans la programmation 2025 du Volet Investissement du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour un montant total de 977 051,56 €,
- **D'AUTORISER** le Vice-président et le Président à signer tout avenant à la convention et à signer toutes les pièces du dossier.

Date de publication, le 30 janvier 2026,
Certifié exact,

Le Secrétaire de séance
Arnaud VETTIER

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, le 30 janvier 2026,

Le Président,
Denis RAPINEL